

Ecole Primaire Publique Gutenberg  
79200 PARTHENAY  
Tél : 05 49 64 04 25  
ce.0790332G@ac-poitiers.fr  
<http://sites79.ac-poitiers.fr/gutenberg-parthenay/>

Année 2012-2013

### **Conseil d'école du vendredi 15 mars 2013**

Le conseil d'école s'est tenu en présence de :

Madame Prestat-Berthelot, adjointe au Maire, à l'Education,

Monsieur Dufour, Délégué Départemental de l'Education Nationale,

Mesdames Nicollas, Merceron, Caquineau-Pousse, Guittet, Bertin, Morisset, Fréret, Chaigne

Représentantes des Parents d'Elèves,

Mesdames Goupil, Barreau, Timores, Masson, Moine, Cayre, et Messieurs Beja, Mazery, Clément enseignants de l'école.

Madame Morin, enseignante Maître E (RASED)

Excusés : Madame Hardouin, Madame Fournier, représentantes des Parents d'élèves, Monsieur Chevalier, Madame Bréard Enseignants.

### **I-Réforme des rythmes scolaires: rappel des objectifs et des grandes lignes.**

#### **Rappels : L'objectif de la réforme : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous**

Depuis 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne, et donc des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves.

Selon les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle permet une meilleure articulation des temps (scolaire et périscolaire) et s'accompagne d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30. Ils pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

#### **Les grandes lignes de la réforme :**

Etalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 et une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.

Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Des déclinaisons locales seront possibles à l'intérieur du cadre réglementaire national afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires et de permettre à ces derniers de mener à bien leurs ambitions éducatives.

Un certain nombre de dérogations – notamment le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin – pourront être accordées. L'intérêt des élèves étant la priorité absolue, ces dérogations devront être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et présenter des garanties pédagogiques suffisantes.

Le maire pourra, au plus tard le 31 mars 2013, faire part au DASEN de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014 pour toutes les écoles de la commune.

### **Présentation des deux versions proposées par la municipalité de Parthenay et exposé de Madame Berthelot-Prestat :**

Pour expliquer les rythmes proposés sur Parthenay, des impératifs sont à préciser :

Sur le département, les transports scolaires imposent les horaires suivants : 9h début de journée, 16h30 fin de journée, et 9h-12h le mercredi matin.

Compte tenu des deux services de cantine, une pause méridienne de deux heures est nécessaire.

Sur Parthenay, les APS seront gratuites (choix pour cette année) afin de pouvoir être accessibles à tous les enfants, et ne sont pas obligatoires, mais nécessiteront tout de même une inscription (engagement) de la part des familles. Les enfants ne mangeant pas à la cantine pourront en bénéficier.

Une formation est prévue pour les intervenants (employés municipaux) : comment gérer un groupe, organiser des jeux de cour de façon éducative. Il sera possible d'employer quelques intervenants d'associations (ou école de musique), mais de façon plus ponctuelle (problèmes de budget). Il faudra un intervenant pour 18 élèves en primaire, un pour 14 en maternelle.

En janvier 2014, avec la nouvelle Intercommunalité, il ne restera à la ville de Parthenay que la gestion de la cantine. Les APS seront alors du ressort de cette nouvelle entité. Madame Berthelot-Prestat espère que la gratuité pourra être maintenue, mais ne sait pas quel sera le devenir des PCTS...

Deux versions ont donc été proposées aux enseignants de Parthenay. Une avec 3h de classe le mercredi matin, et une seconde avec 2h de classe.

Sur les deux versions présentées, l'équipe enseignante de Gutenberg s'est prononcée sur le type 1, à savoir le mercredi matin avec 3 heures de classe.

Il faut savoir que ce choix est fait pour une période de trois ans.

Madame Berthelot-Prestat informe qu'une réunion sera organisée à l'attention des enseignants et des représentants de Parents d'Elèves dès que le projet sera prêt afin de le présenter. Ce sera l'occasion d'exposer les projets, idées, et axes retenus.

### **Rappel du point de vue ou des inquiétudes des enseignants:**

L'école s'était positionnée sur le type de semaine comportant un temps de classe de 3 heures le mercredi matin. La pause méridienne sera longue (15 minutes de plus qu'actuellement) mais les enseignants sont surtout soucieux que soit monté, avec l'équipe d'intervenants, un projet centré sur l'enfant et d'offrir des activités construites et réfléchies, afin d'offrir une cohérence entre temps scolaire et pré-scolaire.

Le problème de l'occupation des salles a été soulevé. Avec la nouvelle école maternelle, il semble possible de pouvoir concilier ces différents temps d'activités.

Il est demandé de pouvoir faire un bilan régulièrement afin de pouvoir éventuellement apporter des modifications (fonctionnement).

Est soulevé également le problème de sécurité des enfants (savoir où est chaque enfant à un moment donné, gestion des entrées et sorties des élèves). Là encore, l'inscription aux APS et les engagements pris par les familles seront indispensables.

Les enseignantes de maternelle craignent de voir le temps en classe des ATSEM diminué. Madame Berthelot-Prestat souligne que leur planning sur le temps périscolaire devra être revu, mais que le temps en classe restera le même.

**Les parents font part de leurs inquiétudes sur les contenus des APS (désir de qualité et de suivi, que ce ne soit pas un temps de "garderie").**

#### **Vote du conseil d'école:**

16 voix pour le projet de rythme type1 (trois heures de classe le mercredi matin)

0 contre

2 abstentions

Madame Berthelot Prestat présentera les décisions des différentes écoles à la commission des affaires scolaires le 20 mars. Ce sera Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale qui arrêtera les horaires.

#### **II-Prévision des effectifs scolaires 2013/2014:**

A ce jour, l'école compte 243 élèves. Il est à noter le mouvement important sur ces premiers mois d'année civile.

Pour les 9 classes, il est prévu un effectif de 239 élèves, soit presque 27 élèves par classe. Il convient de rajouter les 12 ou 13 élèves de la CLIS pour retrouver l'effectif total de 252 élèves.

L'école reste donc globalement en maintien d'effectifs.

(CM2: 39 élèves, CM1 : 26 élèves, CE2 : 37 élèves, CE1: 18 élèves, CP : 33 élèves, GS: 30 élèves, MS: 24 élèves, PS: 27 élèves, TPS: 5 élèves et CLIS: 13 élèves)

#### **III-PPMS:**

Présentation du Plan de Mise en Sûreté monté sur l'école. La mise à jour nécessaire a été faite en tenant compte des installations provisoires. Le risque industriel important qui nous concerne est l'entreprise d'engrais Aubrun/Tartarin. Nous devons donc initier les élèves à se préparer à un confinement dans l'école en cas d'alerte telle qu'une explosion ou une émanation de fumées toxiques.

Ainsi, les enfants de CE2-CM1, CM1 et CM2 (Touax) se rendent dans la classe de CE2-CM1, les enfants de GS-CP, CP-CE1, et CE1-CE2 se rendront dans la classe de GS-CP, les élèves de CLIS, TPS-PS, PS-MS, et MS-GS se rendront dans la classe de MS-GS.

La cellule de crise se tiendra dans le bureau.

Les rôles de chaque enseignant ont été répartis.

Ce PPMS sera entièrement remanié l'an prochain avec la nouvelle configuration de l'école.

Le dossier est à disposition des parents qui voudraient le consulter, dans le bureau de direction (prendre contact avec la directrice).

#### **III-Fonctionnement d'école et projets et actions de l'année:**

Cette année, Madame Chantal Goupil, nommée à mi-temps sur l'école (en poste adapté) a proposé d'intervenir dans les classes auprès des enfants ayant besoin d'un accompagnement plus individualisé. Elle intervient donc auprès de petits groupes d'enfants, dans les classes ou dans une autre salle. Elle peut intervenir quotidiennement

avec des élèves ayant besoin de renforcer leur maîtrise de la langue française, apporter une aide ponctuelle sur des notions plus difficiles à mettre en place, encadrer un petit groupe d'élève en production écrite... Son travail ne remplace en rien celui des collègues du RASED. Une attention est apportée afin de ne pas surcharger les enfants en difficultés par trop de prises en charge hors de la classe.

### **Actions liées au projet d'école:**

Des séances de prévention routière ont eu lieu avec les enfants de cycle3.

L'infirmière scolaire est venue à l'école sensibiliser les enfants de CP à l'hygiène bucco-dentaire.

Afin de préparer les enfants à l'APS, des séances auront lieu avec une intervenante de la Croix Rouge, pour toutes les classes.

L'association Atemporelle interviendra auprès des enfants de cycle 1 et de GS-CP et CP-CE1 à partir du mois de mai.

Dans le cadre de « Parthenay, ville d'art et d'histoire », des interventions auront lieu pour les élèves de cycle 3.

Le CPIE a organisé des animations autour de l'eau et une visite de la station d'épuration pour les classes de cycle3.

La semaine du 20 au 24 mai, Sarah Guidouin, artiste peintre viendra aider les enfants des classes de CLIS, CM2, CM1, CE2-CM1, et CE1-CE2 à réaliser une fresque sur les murs de l'école. Madame Berthelot-Prestat informe les enseignants que le dossier est parti pour validation auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

### **Les dates des différentes sorties prévues dans le cadre du projet d'école sont arrêtées :**

La classe artistique à Préfailles aura lieu du 3 au 5 avril.

Le 6 mai, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et CLIS se rendront au château de Saint Mesmin.

Le 27 mai, les classes de MS-GS et de GS-CP se rendront à Chizé.

Le mardi 4 juin, ce sont les classes de TPS-PS et de PS-MS qui s'y rendront.

Le vendredi 7 juin, les CM1 passeront la journée sur Niort.

Le jeudi 20 juin, la classe de CP-CE1 ira à Chizé.

Les enfants des différentes classes fréquentent assez régulièrement le musée et la médiathèque, voire la ludothèque (CLIS).

Dans le cadre de l'EPS, les enfants de CM1, CM2, CE1-CE2 et CP-CE1 ont eu leurs séances à Gatinéo, les classes de CE2-CM1, CLIS, GS-CP et GS s'y rendent actuellement.

Des interventions Tennis de table ont eu lieu.

Un cycle rugby commencera après les vacances d'avril pour les cycle3.

La classe de MS-GS a bénéficié de créneaux à Gym Petits et la classe de PS-MS aura 5 séances en mai et juin.

Autre objectif du projet d'école : renforcer l'implication des enfants dans la vie de leur école. Des réunions de délégués de classes ont lieu une fois par mois. Les enfants ont été moteurs dans l'élaboration des règles de cour communes aux temps scolaire et périscolaire. Il semble important de renforcer la liaison temps scolaire et périscolaire, l'établissement de ces mêmes règles, l'utilisation de jeux. On espère pouvoir arriver ainsi à un meilleur respect des personnes qui surveillent durant cette pause méridienne (elles-mêmes formées actuellement à la gestion de groupes).

Les jeux de cour, proposés par les enfants, ont été financés par l'APE et sont donc utilisés sur les différents temps libres.

Après les vacances d'avril, les nouvelles structures devraient être installées et la nouvelle cour du primaire opérationnelle.

Afin de renflouer les caisses de l'association scolaire, des actions ont été menées : un marché de Noël, impulsé par les CM2, qui a très bien marché. De nombreux parents ont participé. Bilan très positif, à renouveler.

La journée du goût avait donné lieu à un échange entre les classes également très riche pour les enfants.

#### V-Investissements, budget :

Les demandes faites par l'équipe enseignante ont été acceptées : banquettes pour les classes maternelles, tableaux blancs pour les classes de MS-GS, CLIS et CP-CE1, appareils photo numériques (trois dans un premier temps), cimaises pour les expositions, et équipement de plusieurs classes en vidéoprojecteurs, ordinateurs et écrans.

#### VI-Questions diverses :

##### Avancement des travaux :

Avril : ouverture de la cour élémentaire, les structures de jeux seront installées.

En juillet emménagement des futures classes et départs du Touax et de l'Algéco. Une porte sera installée dans le couloir à l'emplacement actuel de la liaison avec le bâtiment provisoire.

Les peintures des classes élémentaires ne sont pas prévues. Madame Berthelot-Prestat est bien consciente des besoins de réfection de ces salles mais ne peut pas s'engager sur ces demandes.

##### VI-Bâtiments :

Dans le Touax, les classes connaissent de gros soucis d'infiltration d'eau (gouttières), surtout celle de Monsieur Beja (bases d'armoires métalliques rouillées, ordinateurs « trempant » dans l'eau, gouttières au-dessus des radiateurs électriques, « mare » au milieu de la classe...). Le problème se produit de façon moins importante dans les deux autres classes. Des portemanteaux ne tiennent plus au mur et deviennent un danger potentiel pour les enfants (ergots métalliques pouvant occasionner des coupures). Les règles au sol (jointures des éléments) se dévissent également pouvant occasionner des chutes.

L'équipe est consciente des efforts financiers que demande la construction de la nouvelle école, cependant, dans les classes élémentaires, les huisseries nécessitent un renouvellement: difficultés d'ouverture et de fermeture, très mauvaise isolation, infiltration d'eau lors des fortes pluies. Il semble indispensable de prévoir rapidement un changement (classes de cycle 2 et aile de la CLIS)

Les rideaux, nécessaires au bien-être des enfants et à l'utilisation du vidéoprojecteur, sont hors d'usage dans certaines classes. L'équipe enseignante demande à ce qu'ils soient changés.

Il avait été demandé à ce que ces classes puissent être repeintes avant l'emménagement des classes de cycle 3 (demande à ce que les moquettes murales soient retirées). Cela ne semble pas réalisable cette année.

Le bâtiment dans son ensemble demanderait une meilleure isolation (les classes de TPS-PS et CLIS sont particulièrement froides les matins d'hiver et chaudes dès qu'il y a du soleil l'après-midi).

Madame Barreau fait part d'un problème de fixation des portemanteaux de la classe de MS-GS (beaucoup utilisés par les enfants fréquentant la garderie).

Madame Berthelot-Prestat prend note des différentes demandes.

A Parthenay, le 15 mars 2013.

Directrice

Marie Cayre

Représentante des Parents d'Elèves

Madame Fréret

Elue chargée des  
Affaires Scolaires

Madame Prestat-Berthelot

**ECOLE GUTENBERG**  
10 rue Gutenberg  
79200 PARTHENAY  
05 49 64 04 25